



REPUBLIQUE FRANCAISE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil spécial n° 1 du 04 janvier 2016

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés peuvent être consultés
auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée**

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES

SOMMAIRE

SPECIAL n° 1 du 04 janvier 2016

RECTORAT

- Arrêté rectoral n° 2015-456 en date du 23 décembre 2015 relatif à l'intérim du directeur académique des services de l'éducation nationale de Maine-et-Loire assuré par M. Christian PINARD, secrétaire général.

Rectorat de l'Académie
de Nantes



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

Service des affaires
juridiques

Rectorat de l'académie de Nantes

Arrêté portant intérim du directeur académique des services
de l'éducation nationale de Maine-et-Loire

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE NANTES

SAJ N° - 2015-456 VU

Dossier suivi par
Béatrice PENIN
Téléphone : 02.40.14.64.01
Beatrice.penin@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le code de l'éducation, notamment la section 2 du chapitre II, du titre II du livre II de la partie réglementaire ;
- VU le décret n° 2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;
- VU le décret du Président de la République en date du 3 janvier 2013, nommant Monsieur William MAROIS en qualité de recteur de l'académie de Nantes,
- VU le décret du Président de la République du 14 janvier 2013 portant nomination de Monsieur Luc LAUNAY en qualité de directeur académique des services de l'éducation nationale de Maine-et-Loire ;
- VU le décret du Président de la République du 23 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Luc LAUNAY en qualité de directeur académique des services de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône ;
- VU l'arrêté ministériel en date du 14 octobre 2013 portant nomination de Monsieur Christian PINARD dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (AENESR), secrétaire général de la direction académique des services de l'éducation nationale de Maine-et-Loire ;

ARRETE

Article 1 : Monsieur Christian PINARD nommé dans l'emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (AENESR), secrétaire général de la direction académique des services de l'éducation nationale de Maine-et-Loire, est désigné pour assurer l'intérim du directeur académique des services de l'éducation nationale de Maine-et-Loire.

Pour cet intérim, Monsieur Christian PINARD dispose de la même délégation que celle consentie au directeur académique par arrêté n° 2013-42 en date du 1^{er} février 2013 et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région des Pays de la Loire (publication n° 2013032-0002).

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie et le secrétaire général de la direction académique de l'éducation nationale de Maine-et-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Région des Pays de la Loire.

Fait à Nantes, le 23 décembre 2015

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'W. Marois', with a stylized flourish at the end.

William MAROIS

